



DELIB 13-2026

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES
Séance du 27 mars 2026 à 7h15**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 15

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation : 23/03/2026

Date d'affichage : 23/03/2026

L'an deux mille vingt et six et les vingt-sept mars à 7h15, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Marie-Rose LADOWICHT, Arlette GLORIA, Patricia CAUQUIL, Arielle HOMBERT, Delphine ALBERT

Et Messieurs Alain VEUILLET, Frédéric MAIXANDEAU, Claudian BRUN, François MONTAGNE, Jean-Michel MAUREL, Jacques MONTAGNE, Benoît LANDES, Didier HOULES, Patrice LIMES, José REVERTE

Excusés : Mme Sylvie CALAS pouvoir à Mme Marie-Rose LADOWICHT, Mme Dominique BOUSSUGE pouvoir à M. Alain VEUILLET, Mme Monique BERTRAND pouvoir à Mme Arlette GLORIA

Absents : Mme Alexandra SACAZES

Secrétaire de séance : Mme Arlette GLORIA

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal. Il rappelle qu'il convient de mettre sur le mode silencieux les téléphones portables afin que la séance ne soit pas perturbée par des sonneries.

Conformément à l'article [L 2121-21](#) du CGCT, M. le maire propose de voter à main levée

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération: **APPROBATION DU PV DE SEANCE DU 9 MARS 2026**

Le PV du 09/03/2026 a été transmis le 13/03/2026 via la plateforme S2low et de nouveau avec les convocations.

M. le maire propose à l'ensemble du conseil de délibérer pour approuver le PV du 09/03/2026, tel que M. Claudian BRUN, le secrétaire de séance, l'a rédigé.

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, Alain VEUILLET

Le secrétaire de séance
Arlette GLORIA